



SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE ERMITAGE

SAINTE ANNE D'AILLANT-SUR-THOLON

Bulletin d'adhésion pour l'année 2015

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Email :

Cotisation * Membre actif : 15 euros
 Membre bienfaiteur : 30 euros

Chèque à rédiger à l'ordre de :

Association de sauvegarde de la chapelle ermitage Sainte Anne
d'Aillant-sur-Tholon

Et à adresser à : Madame S. Petit (trésorière de l'association)
 31, rue de la Motte
 89110 Aillant-sur-Tholon

ou à Madame M.F. Lux (présidente de l'association)
 15, route de Joigny
 89110 Aillant-sur-Tholon

Une carte de membre vous sera adressée.

Adhérer à l'Association, c'est participer au maintien en bon état et à l'entretien de la chapelle ermitage, c'est aider à la faire vivre.

* cocher l'option choisie s'il vous plaît.